

MOTOPOMPES INCENDIE PORTABLES MAGIRUS



Motopompe portable FIRE 1000

EN 1028-1-FPN 10-1000

Domaine d'application : Lutte contre l'incendie, inondations, transfert d'eau, test de colonnes....

MOTEUR

Modèle du moteur : FPT I368
 Moteur 4 temps à 4 cyl à refroidissement liquide.
 Puissance : 77HP (57kW) à 6000tr/min
 Carburant : essence sans plomb 95
 Capacité du réservoir : 15L
 Volume sonore : 85dB (à 1000l/min et 10bar)
 Démarrage : électrique et par lanceur à corde à retour automatique.

POMPE

Type de pompe : centrifuge à deux étages,
 Autoamorçage primatic MAGIRUS
 Corps de pompe en aluminium résistant à l'eau de mer.
 Arbre en acier inox.
 Garniture mécanique : carbone en céramique
 Aspiration : FM 4" 1/2 avec grille de filtration.
 Refoulement : 2 X FM 2" 1/2.

PERFORMANCES

- Hauteur d'aspiration de 3 mètres :
 - **1350L/min à 10 bar**
- Hauteur d'aspiration à 7,5 mètres :
 - 800L/min à 8 bar

Hauteur d'aspiration max : 8 mètres

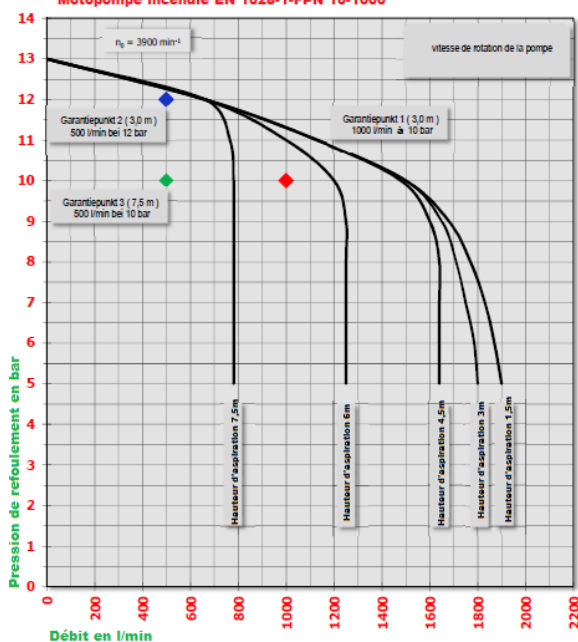
FINITION

Carrosserie : rouge incendie
 Corps de pompe : rouge incendie

CONDITIONNEMENT

Dimensions (LxlxH) : 1092 x 749 x 842 mm
 Poids total utilisation : 192,5kg

Tests réalisés conformément à la EN 1028-2
 Motopompe incendie EN 1028-1-FPN 10-1000



Date d'enregistrement : 12/09/2017
 Ligne d'aspiration conforme à la DIN EN 1028 : DN100-10m
 Flexibles au refoulement : 2 x DN75-6m
 Hauteur géodésique d'aspiration : 3m

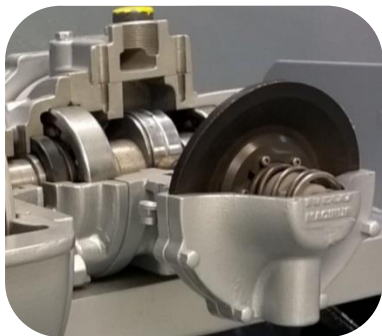
AMORCEUR PRIMATIC

Caractéristiques

Système d'amorçage Magirus PRIMATIC – Technologie Magirus
 Pompe à double membrane avec régulation d'aspiration entièrement automatique

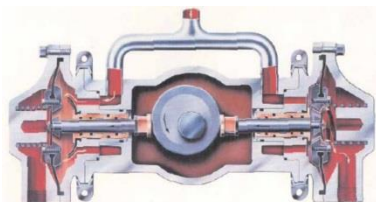
Description

MOTOPOMPES INCENDIE

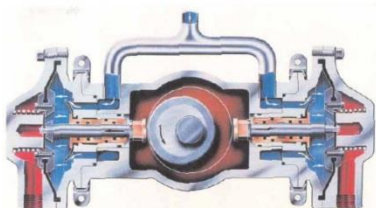


Vue en coupe

MAGIRUS PRIMATIC est un système d'amorçage entièrement automatique destiné aux pompes centrifuges de lutte incendie. Son fonctionnement assure une usure minimale et une fiabilité maximale. Sa construction basée sur une pompe à membrane est particulièrement insensible aux impuretés. Les processus de mise en marche et d'arrêt sont directement régis par la pression de la pompe, de sorte qu'aucune assistance auxiliaire électrique, mécanique ou hydraulique ne soit nécessaire. Le système se compose de **deux pompes à membrane fonctionnant indépendamment**, chacune n'étant opérationnelle que pendant le processus d'amorçage et restant à l'arrêt durant l'utilisation de la pompe. **Ces 2 pompes permettent la redondance de la fonctionnalité** assurant ainsi la continuité de l'amorçage en cas d'indisponibilité d'une des 2 pompes.



Amorçage actif



Amorçage inactif

Principe de fonctionnement

Une fois engagées, les pompes à membranes se mettent en mouvement en même temps que la pompe centrifuge (Fig. 1). La pompe centrifuge est mise à l'air jusqu'à ce que l'eau pénètre dans la pompe et que le refoulement de l'eau commence. La pression d'admission de la pompe centrifuge fait s'interrompre les pompes à membrane.

L'arrêt automatique et la réactivation possible des pompes à membrane sont directement régis par la pression de la pompe. Si le flux d'eau est interrompu, la pression de sortie qui a arrêté les pompes à membrane chute également. Elles redémarrent jusqu'à être à nouveau neutralisées par la pression de sortie de la pompe centrifuge.

Avantages

- Système opérationnel dès que la pompe centrifuge est mise en marche,
- amorçage entièrement automatique et débrayable, régi par le refoulement d'eau,
- pas de bac annexe pour l'amorceur, pas de risque de gel,
- 2 têtes d'amorçage pour être performant et redondant,
- dispositif de mise à l'air, basé sur le principe de la pompe à membrane :
 - o usure particulièrement faible,
 - o fiabilité de fonctionnement,
 - o résistance aux eaux chargées,
 - o entretien restreint,
- débit d'aspiration élevé :
 - o temps d'aspiration courts,
 - o fonctionnement fiable, même avec une colonne d'eau de plus de 8,50 m,
- fonctionnement également possible à de faibles vitesses d'aspiration :
 - o préserve la chaîne cinématique,
 - o offre un faible niveau sonore ,
 - o Respecte l'environnement par une consommation de carburant réduite

MOTOPOMPES INCENDIE

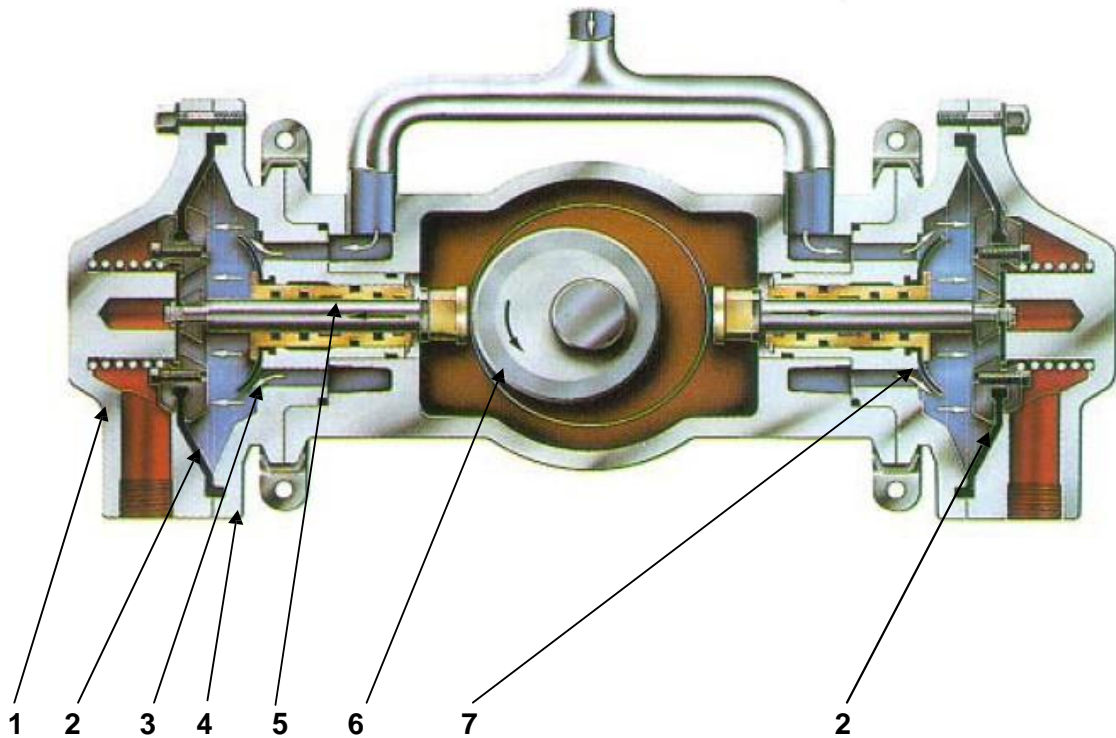


Fig. 1 – Les pompes à membrane sont couplées pour assurer l’aspiration

- 1) Demi-carter de la pompe à membrane
- 2) Membrane
- 3) Membrane d’admission (soupape)
- 4) Demi-carter de la pompe à membrane
- 5) Arbre de la pompe d’amorçage à membrane
- 6) Excentrique de l’arbre de la pompe centrifuge
- 7) Membrane de sortie (soupape)

| Référence | Désignation |
|-----------|--|
| 116 00 01 | Motopompe équipée d’un raccord AR110 aluminium à l’aspiration et de 2 raccords DSP65 aluminium au refoulement. |
| 116 00 00 | Motopompe nue |